

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

HR PREFECTURE

016-200054047-20210329-2021_03_29_12-DE
Recu le 01/04/2021

- AUTORISE la création du poste d'agent polyvalent des services techniques, pour les services techniques de la commune à compter du 14 Juin, 2021 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».
- VALIDE le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet pour une durée initiale de 12 mois.
- VALIDE la durée du travail fixée à 24 heures par semaine.
- VALIDE la rémunération fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.
- AUTORISE l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 31 mars 2021

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

